

DENTApus, l'assurance des soins dentaires.

✗ DENTApus – l'assurance des soins dentaires qui s'adapte à tous les âges quels que soient vos besoins. Car vos dents sont précieuses.

DENTApus est le complément idéal des prestations de soins dentaires de l'assurance obligatoire des soins. DENTApus assure une prise en charge des coûts – souvent élevés – des traitements dentaires dus à la maladie, y compris la prophylaxie, l'orthopédie et la chirurgie maxillaires. Vous pouvez conclure DENTApus en fonction de vos propres besoins. Peu importe la variante pour laquelle vous optez, soyez assuré d'un rapport prix-prestations extrêmement avantageux.

DENTApus



Une variante individuelle à tout âge.

DENTApus existe en plusieurs variantes. DENTApus peut ainsi être conclue à n'importe quel âge, en fonction de vos besoins.

Prestations et avantages

Préserve le porte-monnaie: les traitements dentaires grèvent généralement lourdement le budget du ménage. DENTApus offre une protection efficace pour éviter ce problème.

Prise en charge des coûts généreuse: DENTApus octroie également de généreuses prestations pour des traitements coûteux tels que l'orthopédie et la chirurgie maxillaires.

Rapport prix-prestations exceptionnel: DENTApus sait convaincre par son excellent rapport prix-prestations et des rabais de famille fort intéressants: 5% dès 2 personnes, 10% dès 3 personnes.

Prophylaxie incluse:

DENTApus participe aux coûts des traitements dentaires dus à la maladie, y compris la prophylaxie (notamment les examens de contrôle et l'hygiène dentaire).

Valable dans le monde entier:

DENTApus est valable partout dans le monde. Les traitements effectués à l'étranger sont pris en charge pour autant qu'ils aient été prodigués par du personnel médical qualifié et que les coûts engendrés ne dépassent pas ceux qui auraient été occasionnés en Suisse.

Les variantes de DENTApplus

DENTApplus existe en plusieurs variantes. DENTApplus peut ainsi être conclue à n'importe quel âge, en fonction de vos besoins.

Idéal pour	Les personnes désirant une protection de base.	Les nouveaux-nés et les enfants (gratuit pendant une année grâce au Baby-Package).	Les adultes conscients des risques et âgés de 35 à 55 ans.	Les adultes conscients des risques et âgés de 45 à 65 ans.	Les adultes conscients des risques, souhaitant une couverture ciblée de la prophylaxie et une protection efficace en cas de dommages importants.
Variante	Light Variante 300	Bronze Variante 1000	Argent Variante 2000	Or Variante 3000	Combi Variante Combi
Prestations Prise en charge par année civile.	75% max. CHF 300.-/année sans examen de santé	50% max. CHF 1000.-/année	75% max. CHF 2000.-/année	75% max. CHF 3000.-/année	50% max. CHF 1000.-/année (pour des dommages atteignant CHF 2000.-), puis 80% des coûts excédant CHF 2000.- sans limite par année